



# Arrêtés municipaux

# CIRCULATION ET STATIONNEMENT

**RUE HENRI MARTIN (V.C.)** 

Mesures provisoires

Le Maire d'Ivry-Sur-Seine,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2213.1, L 2213.2, L 2213.3, L 2213.4, L 2213.5,

VU le Code de la Route et notamment ses articles R 417-10, R 417-12 et L 325-1, L 325-2, L 325-3,

CONSIDERANT que d'importants travaux vont être entrepris rue Henri Martin par la société FGC – 72 route de Longjumeau – 91160 Ballainvilliers, agissant pour le compte de la SOGETREL – 35 boulevard Courcerin – 77185 Lognes (raccordement télécom),

CONSIDERANT que les difficultés rencontrées par les usagers pour circuler dans cette voie nécessitent la mise en place de dispositions provisoires touchant la circulation et le stationnement afin de préserver la sécurité et la tranquillité publiques,

## ARRETE

#### ARTICLE 1:

DECIDE d'appliquer les mesures suivantes rue Henri Martin à compter du 10 juin 2024 à 8 heures 30 jusqu'au 21 juin 2024 à 17 heures :

- Neutralisation de trois places de stationnement entre les n°35 et 37,
- Neutralisation du trottoir <u>au droit du n°37</u>: les piétons seront déviés sur le passage piéton déjà créé provisoirement à hauteur du n°35.

#### ARTICLE 2:

PRÉCISE que ces dispositions seront matérialisées réglementairement par les soins et sous l'entière responsabilité de l'entreprise chargée des travaux.

#### ARTICLE 3:

INDIQUE que les contraventions aux dispositions du présent arrêté seront déférées aux tribunaux compétents.



### **ARTICLE 4:**

AMPLIATION du présent arrêté sera adressée après publication à :

- M. le Commissaire d'Ivry-sur-Seine,
- M. l'Officier commandant de la Brigade des Sapeurs-Pompiers d'Ivry-sur-Seine,
- LA POSTE d'Ivry-sur-Seine,
- M. le Directeur du SAMU,
- RATP,
- VEOLIA Propreté,
- SEPUR,
- Etablissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre,
- Société FGC 72 route de Longjumeau 91160 Ballainvilliers.

FAIT EN MAIRIE, LE 30 MAI 2024

Pour le Maire d'Ivry-sur-Seine Et par délégation Clément Pecqueux Adjoint au Maire

> Pour extrait certifié conforme au registre des arrêtés municipaux LE MAIRE D'IVRY-SUR-SEINE Pour le Maire, la Responsable du service Déplacements Stationnement Direction-Espaces Publics

> > Nathalie Leberthon

PUBLIE SUR Ivry94.fr LE 31 MAI 2024